

**Zeitschrift:** Le tracteur : périodique suisse du machinisme agricole motorisé  
**Herausgeber:** Association suisse de propriétaires de tracteurs  
**Band:** 17 (1955)  
**Heft:** 5

**Erratum:** Répertoire des instruments et remorques pour tracteurs

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Agriculteurs ! Ça devient sérieux, maintenant !

En participant à l'action en vue d'une meilleure signalisation nocturne des véhicules agricoles, nous apportons la preuve que la bonne volonté et la compréhension peuvent être plus utiles pour la sécurité routière que ne le sont de froides dispositions légales, qu'on n'observe pas ou qu'il n'est pas possible d'observer.

Le succès ou l'insuccès de notre action peut être d'une grande portée en prévision de la nouvelle loi sur la circulation routière. Agriculteurs, membres de notre association, il est donc nécessaire que vous agissiez en conséquence afin que notre action en vue d'une meilleure signalisation nocturne des véhicules agricoles connaisse un plein succès. Faites-vous-en un point d'honneur. Mais cela ne suffit pas ! Il faut que les membres de l'association de chaque village se réunissent et discutent des moyens à mettre en œuvre pour contribuer efficacement à la réussite de cette campagne; et que cela ne vise pas seulement les propriétaires de tracteurs, mais englobe l'ensemble de la population rurale. Que chaque membre se soumette ensuite aux décisions prises et participe activement. Dans les villages où habite un membre du comité de section, c'est lui qui prendra l'initiative; dans les autres localités, c'est à un membre entreprenant qu'il appartient de prendre la chose en mains. Les plus âgés peuvent éventuellement charger les jeunes de mettre sur pied cette action.

Communiquez-nous aussi rapidement que possible comment vous procéderez dans votre région afin que nous puissions diffuser les bonnes idées.

Dès que l'action sera terminée dans une commune — après avoir été organisée à fond —, prière de nous en avertir. Nous en prendrons bonne note et en reparlerons ultérieurement dans le «Tracteur». Quelle commune sera la première à s'annoncer ?

Le secrétariat central.

---

## Répertoire des instruments et remorques pour tracteurs

Dans le no 4/55, nous avons publié le répertoire susmentionné. La Maison R. Grunder & Cie, de Meyrin (Genève), et qui possède une succursale à Henniez (Vaud), nous fait savoir qu'elle est importatrice et représentante pour la Suisse des machines suivantes:

moissonneuses-batteuses CLAEYS  
presses-ramasseuses ROUSSEAU  
tracteurs DAVID BROWN  
tracteurs SCHLUTER

Nous regrettons de ne pas en avoir eu connaissance auparavant et prions nos lecteurs de prendre bonne note de cette mise au point.

La Rédaction.